

Le touriste Lescarbot : [suite]

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 30

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LE TOURISTE LESCARBOT

II

Nous avons montré le secrétaire de l'ambassade de France, à Soleure, tout au début du XVII^e siècle, faisant le tour de nos petites cités romandes et leur consacrant à toutes quelques vers dans son originale relation de voyage. Lescarbot ne borna pas à ces promenades l'étude qu'il entreprit de la nature de notre pays; il explora une grande partie de la chaîne des Alpes et réunit une foule d'observations sur leur conformation, sur leurs glaciers, sur la flore et la faune. Il cite le « staimbouc » ou « capricorne », le chamois, la marmote ou « marmotane », l'aigle, la perdrix blanche, le « lagopus », le « phaisan »; le mélange lui semble un arbre « qui n'a pas son pareil ».

De Soleure, Lescarbot se rend dans les Grisons, non sans faire maint zig-zag. Il passe à Baden :

C'est en cette cité que le grand Parlement,
De cette nation se tient communément,
Parlement non semblable à ceux de notre France,
Où des procès sans fin ne peut mourir l'engeance.

Altorf le retient un jour ou deux :

..... Altorf, premier bourg d'Uranie,
Ordinaire séjour de ce tyran pervers,
Qui plein d'orgueil vouloit qu'on fit la révérence
A son bonnet levé sur le bout d'une lance.

Mais il lui tarde de remonter le Rhin, « fleuve renverse-ponts, furieux et mutin ». Le voici à Coire, puis à Ilanz, à Trons, à Disentis. Plus il s'élève dans la vallée et plus il est frappé par l'aspect de ses pentes :

La glace en leurs sommets, plus bas la terre nue
Inutile au rapport, plus bas la terre herbue,
Et plus bas les sapins tout asséchés de froid,
Et au dessous encor un labourage étroit
Pendant sur un cotau, et puis le bas herbage
Sur le ruisseau du Rhin servant de pasturage.

Ce croquis n'a rien de très lyrique, mais il ne saurait être plus fidèle. Tout en voyant juste, Lescarbot ne manque d'ailleurs pas de belles images. C'est ainsi que, un peu plus loin, il parle des monts

Qui d'un front orgueilleux menacent de vouloir
Estocader les cieux.

Notre voyageur chemine sans encombre jusqu'aux sources du Rhin, rencontrant des pères qui lui font dire :

Mais quel homme pourroit, si ce n'est un Grison,
Faire en ces aspres lieux le choix de sa maison !
Le désir le prend de franchir la Furka. C'était alors une entreprise moins aisée qu'aujourd'hui :

..... Cil qui, courageux, a l'âme assez hardie
Pour passer en Vallais et la Fourche franchir
Sous laquelle cent fois je me suis vu fléchir,
Il faut qu'il se resoude à de facheuses peines
Tant qu'il ait r'encouré les premières fontaines
D'où le Rhone a son nom. Or cette région
Doit être à tous humains en admiration
Pour son austérité du tout incomparable,

Car dès le pied du mont une nege effroyable
Occupe tout cela que l'œil peut contempler,
Et si par accident on se laisse couler
Dans quelque précipice, il faut là de la vie
Rendre à Dieu le despost. Mais j'ay l'âme ravie
Quand parfois à part moi me voy représentant
Qu'estant à mi-chemin soufflant et haletant,
Un rayon de soleil dans les nuës sembreuses
Me fit voir de ce mont les croupes orgueilleuses.

Notez ce : « J'ay l'âme ravie... » Lescarbot est à notre connaissance le premier voyageur qu'aient subjugué les splendeurs des hautes Alpes et qui s'en soit approché pour le seul plaisir de les contempler.

Au bout de cinq cens pas on commence à descendre
Et du Rhone petit le gazouillis entendre,
Rhône que tu verrois es chaleurs de l'esté,
Quand Phœbus dans les vaux à la nege écarté,
Sortir, non de la terre ou d'une froide roche,
Ny de quelque autre corps qui de ces deux

[approche,
Ains de dessous un mont en glaces amassé
Que l'humide et le froid a si haut entassé
Depuis que le Deluge au monde a donné trêve,
Que jusques à deux fois mille pas il s'élève,
De là par mille sauts conduit jusques en bas,
Et passant bien souvent parmi les ardoisières
Il acquiert la couleur de ces aspres perrières.

Lescarbot examine longuement le glacier du Rhône :

... Il y a de quoy grandement s'étonner
A quiconque en vouldra les causes ruminer,
Et, curieux, songer comment il se peut faire
Que de ce faux cristal l'eau soit si pure et claire
Qu'il n'y ait au-dedans terre, pierre, ne bois,
Nuage, n'autre ordure, ainsi que maintes fois
Dans nos glaces se void : comment (ô chose [étrange])

Peut une eau se glaçant imiter la vendange
Qui chasse du tonneau toute ordure au dehors
Par le bouillonnement de son chaleureux corps ?
Comment sept ans durant s'augmente cette glace
Et sept ans diminue en la terre plus basse,
Et comment es hauts lieux elle se va poussant
Par dessus tous les monts en pointes se haussant ?
Glacières, qui vous a donné cette nature
De ne pouvoir souffrir aucune pourriture ?
Est-ce que vous avez quelque propriété
Des flots purifiez de Neptune emprunté ?
Ou qu'un air violent dedans cette fondrière
Chasse un corps corrompu soudainement arrière ?
Je demeure ici court...

Le voyageur reprend son souffle, cependant, pour décrire les dangers auxquels on s'expose en traversant ces montagnes de glace :

... S'il advient qu'un homme ou quelqu'autre animal
Sans prendre garde à soy cheminant tombe à val,
Et soit receu dedans cette roche glacée
Que deux fois deux mille ans ont toujours amassée,
C'en est fait pour jamais, nul ne se peut vanter
De lui sauver la vie ou secours apporter.
La mortelle vapeur du profond de l'abyme
Le devore soudain et l'envoie à la cime,
Chose qu'on ne croira, laquelle toutefois
De croire suis forcé par la commune voix...

Dans une note, Lescarbot explique toutefois qu'« en temps de nege les passagers se tiennent l'un à l'autre attachez par distance à une lon-

gue corde, afin que le premier tombant soit retenu par le second. Quelquefois l'ouverture n'est perpendiculaire et se peuvent accrocher ceux qui tombent et estre sauvés s'ils sont en compagnie. »

Grâce aux traces de quelques passants, l'avocat parisien et les montagnards qui le guidaient parvinrent sans accident « au bout de la carrière et du facheux chemin ». « Le vin renforcé » du Valais ne tarda pas à les remettre de leurs fatigues.

Sion retint Lescarbot assez longtemps. Curieux de toutes choses, il en visite les monuments :

« Je serois reprehensible si j'oubliais à dire qu'au trésor de l'église de Sion y a un metal qu'ils appellent sacré, lequel ils gardent en grande reverence depuis huit cens ans, à ce qu'ils disent, et n'en donnent que des petits morceaux par grande singularité, aux Princes, Ambassadeurs et grands Seigneurs, ou grands amis (comme fit de nostre temps l'Evesque qui estoit à Sion au sieur de Castille, ambassadeur) pour garantir du tonnerre, de la peste, des fièvres et de beaucoup d'autres maux. J'ay quelquefois requis le Bourgmestre de Sion de m'éclaircir cette histoire. Il me dit qu'au temps de saint Théodule jadis Evesque de la dite ville, le diable se mit en devoir d'emporter la cloche de l'église, qui nuisoit, à cause qu'elle faisoit assembler le peuple pour prier Dieu. Lors le bon Evesque se mit en prières et le conjura, si bien qu'il laissa tomber la dite cloche dans un pré voisin de là, et l'on en voit encore les marques, et depuis a esté gardé ce sacré métal. »

Regniant Soleure par le pays de Vaud, il admire la belle croupe du Moléson :

Considere de loin le terroir de Gruyere
Sous cette Alpe superbe, et en son environ,
Qu'on dit communement le mont de Moseron
(le Moléson)!

Car autant que tu vois de montagnes cornues,
Elles sont par leurs noms entre elles recognees.

Tout ceci ne montre-t-il pas que Lescarbot, si profondément oublié aujourd'hui, peut à bon droit être considéré comme l'un des premiers pionniers de l'alpinisme ?

V. F.

La rançon de la gloire. — Deux peintres causent de l'art et des artistes.

— Ne trouvez-vous pas, demande l'un, qu'on parle beaucoup de Z... depuis six mois ?... Il est presque illustre à présent !

— Ce n'est, parbleu, pas étonnant... Il y a six mois qu'il est mort !

Problème. — Le syndic d'une de nos villes vaudoises était au café, seul à une table, et paraissait absorbé par de graves méditations.

Un consommateur s'approche :

— Alo ! syndic, à quoi pensez-vous, comme ça ?

— Moi ?... Je cherche le moyen d'augmenter les impôts et de diminuer les contribuables.